

URBANISME. Les travaux concernant le projet de résidentialisation devraient commencer en avril 2016.

Un projet de résidentialisation d'1 M d'euros aux Saugeraies

Le projet de résidentialisation aux Saugeraies a été présenté aux habitants du quartier mardi.

Mardi, Jean-Patrick Courtois, maire de Mâcon, accompagné de Claude Canet, premier adjointe au maire et présidente de Mâcon habitat et Gérard Colon, adjoint à l'urbanisme, accueillait à l'espace Galilée les résidents du quartier afin de présenter et débattre sur la présentation du schéma directeur du projet de résidentialisation aux Saugeraies.

Une rénovation urbaine portée par six vecteurs

Bulle Chauhiac, paysagiste du cabinet lyonnais Urbalab, présentait cet avant-projet issu de l'aspiration des habitants du quartier, des membres des associations de quartiers et des élus locaux. Cette rénovation urbaine est portée par six vecteurs : la sécurité, l'intimité, le confort, le calme, le végétal et le stationnement personnalisé.

Une dynamique qui se



Le quartier des Saugeraies a été construit dans les années 70. Il héberge entre 1500 et 1800 habitants. Photo Ville de Mâcon

traduira par le renforcement de l'éclairage pour sécuriser les espaces, le développement de jardins partagés, la création de terrasses privatives pour préserver l'intimité des logements en rez-de-chaussée, le développement de zones de jeux et de loisirs pour les enfants, la réduction des voies de circulation et

la priorité au cheminement piétons.

Un coût prévisionnel de 1 090 000 d'euros financé à 70 % par le bailleur social local, le solde par l'État dans le cadre de l'Anru et le Conseil régional de Bourgogne. Il a été convenu d'une présentation définitive de ce projet aux habitants avant la

consultation des entreprises d'octobre 2015 à mars 2016 et une réalisation des travaux d'avril à octobre 2016.

Les habitants s'interrogent

S'ils reconnaissent la qualité du projet, les habitants s'interrogent sur la pérennité de ce dernier s'il

La résidentialisation, c'est quoi ?

La résidentialisation désigne en tant qu'opération d'urbanisme le fait de donner un caractère privé à un ou plusieurs immeubles et leurs espaces environnants. Elle s'inscrit comme la panacée contre les phénomènes de déqualification sociale. Elle désigne des opérations à l'échelle de quartiers ou d'une ville, on parle alors de rénovation urbaine. Elle permet de limiter la périurbanisation et ses effets environnementaux néfastes.

n'est pas accompagné de la réhabilitation des parties communes et privatives des immeubles concernés.

En réponse, Jean-Patrick Courtois a fait valoir les résultats très probants de la résidentialisation des espaces des 3 et 4 rue des Maronniers tout proche du futur projet.

ALAIN FERRÉ (CLP)

VOTRE AVIS

Que pensez-vous de ce projet ?



FARID

39 ans, électricien, président de l'association SMG

« J'ai peur qu'on aille vers un renfermement »

Le projet dans sa globalité est pertinent mais à trop fermer le quartier, j'ai peur qu'on aille à terme sur un renfermement de ce dernier qui en ferait, avec l'effet inverse, un ghetto.

Toutes les parties prenantes doivent être impactées surtout nous les bénévoles des associations.



HAKIMA

31 ans, professeur des écoles

« Le projet est nécessaire »

Cette résidentialisation était nécessaire. Mais elle ne peut à elle seule endiguer les problèmes récurrents qui existent.

Une réflexion générale doit être instruite pour redynamiser la mixité sociale et donner à tout à chacun l'envie de résider aux Saugeraies.

DÉLINQUANCE : UNE RÉPONSE RAPIDE ET FERME

Fin 2014, un groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) a été mis en place dans le quartier des Saugeraies. Animé par Karine Malara, procureur de la République, il regroupe des magistrats, des policiers et les services de la Ville de Mâcon. Ce groupe de travail a pour but « d'assurer les meilleures suites à donner aux actes de délinquance commis ». En clair, « donner une réponse judiciaire rapide et individualisée », explique Milada Pantic, directrice de cabinet du préfet, qui a organisé une rencontre avec les responsables associatifs du quartier mercredi après-midi. Depuis la création de ce GLTD, la présence de la police nationale est renforcée sur place, notamment la nuit. De même, les policiers municipaux effectuent « des passages réguliers ». Une mobilisation qui a permis d'obtenir des résultats. Sur les huit premiers mois de l'année, 35 procédures diligentées par la police nationale ont concerné le quartier des Saugeraies. Six procédures pour infractions à la législation sur les stupéfiants ont engendré la saisie de 2 kg de résine de canna-

bis et de 27 grammes de cocaïne.

Mercredi, le message était limpide : les actes de délinquance sont sanctionnés. Karine Malara, procureur de la République de Mâcon a rappelé différentes affaires de 2015, comme les violences à la boulangerie Bernolin en mars dernier pour lesquelles deux habitants du quartier ont écopé respectivement de 10 mois de prison dont deux mois avec sursis et de quinze mois de prison dont trois avec sursis. Autre affaire, toujours en mars 2015, avec l'interpellation d'un individu recherché pour vol, menaces et dégradation alors qu'il venait de s'emparer d'un bâton et d'un pavé pour frapper les policiers. Un homme condamné à huit mois de prison dont cinq avec sursis. Autre volet du GLTD, la prévention, avec des actions auprès des jeunes, comme cet été avec des initiations à la moto-cross. Autant d'actions qui ont permis « de baisser la délinquance dans le quartier », selon Myriam Akkari, directrice départementale de la sécurité publique.

A.W.